

SITE DE BONDOUFLE

13, rue Gustave Eiffel

91070, Bondoufle

VENTE EN SALLE : Inscription possible sur place de 9h à 9h45 (Au bureau administratif avec caution de 500€ (espèces ou CB) et sur présentation d'une pièce d'identité).

VENTE EN LIVE : Caution de 50€ pour toute inscription.

Dans le cas où le montant des lots acquis dépasse les 1000 € TTC, notre salle des ventes vous contactera pour **une caution supplémentaire de 500 € via un lien de paiement.**

(La non-validation de cette caution de 500€ entraînera le blocage de vos enchères).

Frais applicables :

- Pour les ventes volontaires : **25.8 % + 15€ TTC en sus du prix d'adjudication.**

Toute enchère est ferme et définitive. Conformément aux dispositions du Code de la consommation, aucune faculté de rétractation n'est possible dans le cadre des ventes aux enchères publiques.

Le règlement est exigé comptant, par carte bancaire ou par virement immédiat. Les paiements en espèces sont admis dans la limite légale en vigueur, sous réserve de l'acceptation effective du prélèvement par carte bancaire.

Le procès-verbal du Live :

Le procès-verbal du Live n'est pas contractuel, les enchères gagnantes sont confirmées après la vente par le commissaire-priseur. En cas d'enquête LIVE simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enquête portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enquête en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enquête gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

Inscription à la vente :

Les enchérisseurs doivent s'inscrire obligatoirement pour participer à la vente. L'inscription se fera sur la ou les plateformes de diffusion pour les enchérisseurs sur Internet. Une prise de caution par carte bancaire pourra être demandée. Pour une inscription sur les plateformes, vous acceptez que www.interenchères.com communique à PARISUD ENCHERES STOCKS, tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte de carte bancaire. PARISUD ENCHERES STOCKS se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information et/ou une caution avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Enchère automatique :

Les commissaires-priseurs PARISUD ENCHERES STOCKS n'ont pas connaissance du montant maximum de vos enchères automatiques via www.interenchères.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'enquête automatique s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Voir sur Interenchères le pas des enchères automatiques.

PARISUD ENCHERES STOCKS

Société de vente aux enchères
SAS capital de 5 000 € - caution MMA 800.000 €
RCS Evry 879 215 861- Agrément 145- 2019
13, rue Gustave EIFFEL, 91070 BONDOUFLE

Transfert de propriété :

Il est rappelé que l'adjudication a pour effet de transférer immédiatement à l'adjudicataire la propriété du bien mis en vente.

Règlements :

A l'issue de la vente, vous autorisez PARISUD ENCHERES STOCKS à utiliser la garantie carte bancaire pour effectuer un règlement intégral ou partiel de votre Bordereau d'adjudication – c'est-à-dire du montant total des lots adjugés ainsi que tous les frais y afférents, notamment les frais de PARISUD ENCHERES STOCKS et ceux du service LIVE d'INTERENCHERES.

Votre consentement explicite en vue d'autoriser le Paiement en ligne est recueilli par la validation d'une case à cocher lors de l'inscription à la vente et à chaque transmission d'un Ordre d'achat secret. Le Paiement en ligne est autorisé pour les montants allant jusqu'à 500 euros.

Au-delà de ce montant, PARISUD ENCHERES STOCKS peut vous envoyer par courriel un lien de paiement afin de solder votre Bordereau d'adjudication.

Pour les enregistrements et les encaissements, une seule personne sera autorisée à être présente dans nos locaux administratifs.

« *Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de PARISUD ENCHERES STOCKS ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier TEMIS.* »

GESTION DES IMPAYÉS ET FICHIER TEMIS*

A défaut de règlement dans les 7 jours calendaires après la vente, PARISUD ENCHERES STOCKS se réserve la possibilité de poursuivre l'adjudicataire défaillant en recouvrement de sa dette ou d'annuler la vente, sans préjudice des dommages et intérêts pouvant être réclamés à l'adjudicataire défaillant.

Tout paiement après annulation du bordereau entraînera le remboursement de la somme versée moins 50. 00€ TTC de frais de dossiers.

Les descriptions et garanties :

Les descriptions sur l'état esthétique des produits vendus sont subjectives et ne sauraient engager la responsabilité de PARISUD ENCHERES STOCKS. Il appartient aux enchérisseurs de prendre connaissance du produit ou de se rapprocher de la maison de ventes PARISUD ENCHERES STOCKS pour obtenir les informations jugées nécessaires. Le fait de porter enchère sur un lot, puis d'en effectuer le retrait en salle des ventes — par soi-même ou par l'intermédiaire d'un tiers — vaut acceptation de la description figurant au catalogue.

Traduction des lots :

La traduction de la description des biens mis en vente via www.interenchères.com est réalisée de façon automatique à titre purement indicatif. Elle ne saurait engager la responsabilité de PARISUD ENCHERES STOCKS. Seule la version originale française de la description d'un bien présenté en vente fera foi.

RETRAIT DES LOTS DES VENTES VOLONTAIRES :

La maison de ventes PARISUD ENCHERES STOCKS recommande à l'ensemble de ses adjudicataires d'effectuer le retrait de leurs lots directement et en main propre à la salle des ventes de Bondoufle.

Retrait des lots à partir de 14h00 sous conditions.

Les retraits sont exclusivement les lundis, mercredis et vendredi selon nos horaires d'ouverture.

La prise de rendez-vous via téléphone (01-60-86-03-10) est obligatoire pour retirer les lots.

Sans cette prise de rendez-vous, des frais de préparation pourront être facturés lors de l'enlèvement. Nous vous invitons à contrôler vos lots lors du chargement.

Aucune réclamation ne pourra être portée après le départ de notre maison de ventes.

EXPÉDITION DES LOTS DES VENTES VOLONTAIRES :

L'expédition des lots reste possible selon votre choix :

- ↳ PARISUD ENCHERES STOCKS vous propose un service d'expédition de vos lots (sous conditions). Vous réglez ce service via un lien de paiement.

Demande d'expédition : Les demandes d'expédition se font uniquement par mail : contact@parisud.com. L'adresse de livraison par défaut est l'adresse communiquée par l'adjudicataire lors de sa 1^{ère} inscription via www.interencheres.com ou sur place à la salle des ventes. L'adjudicataire aura la possibilité de changer ses coordonnées en nous indiquant les changements par mail. Il est seul responsable des informations confirmées ou saisies.

- ↳ La remise de la marchandise à votre prestataire de transport sera effectuée uniquement sur présentation préalable d'une facture acquittée relative à ce transport. La date et l'heure de l'enlèvement devront impérativement être validées auprès de PARISUD ENCHÈRES STOCKS. Dans ce cadre, des frais de manutention seront appliqués, calculés en fonction du volume traité. Pour toute précision complémentaire, notre équipe reste à votre disposition au **01.60.86.03.10**.

⚠ Attention : Certains lots sont disponibles uniquement en remise en mains propres. Merci de bien vérifier les descriptions des produits avant d'encherir.

Dans tous les cas, la maison de ventes PARISUD ENCHERES STOCKS ne peut être tenue responsable des avaries et dommages causés par le transport. C'est pourquoi nous vous invitons à retirer vos lots dans nos locaux gratuitement.

STOCKAGE DES LOTS :

L'enlèvement des lots ne pourra se faire qu'à compter du règlement du bordereau d'adjudication et de ses frais annexes (dont les éventuels frais de stockage).

Les frais de stockage sont imputés à hauteur de :

- 12€ TTC (10€HT) par jour calendaire et par lot.

Cette prestation comprend la garde des biens jusqu'à leur délivrance.

- **Paiement rapide** : si le règlement de votre bordereau intervient dans un délai de 2 jours calendaire (par carte bancaire via lien de paiement ou par virement), PARISUD ENCHÈRES STOCKS prend en charge le coût de 5 jours de stockage.
- **Autres cas** : des frais de stockage s'appliquent dès le premier jour.
- **Défaut de règlement** : lorsque les frais de stockage excèdent le montant du bordereau d'adjudication, les lots seront revendus afin de couvrir la dette.

Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères

NOTICE D'INFORMATION TEMIS

PARISUD ENCHERES STOCKS est abonnée au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75001) Paris, 14 rue des Pyramides, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de PARISUD ENCHERES STOCKS ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères abonnées au service. L'encherisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par PARISUD ENCHERES STOCKS. La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par PARISUD ENCHERES STOCKS est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

(2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilitées à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. **Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS**

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, PARISUD ENCHERES STOCKS pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'encherir de l'encherisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » des plateformes www.interenchères.com gérées par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de ces plateformes.

(3) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Encherisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'encherisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS.

PARISUD ENCHERES STOCKS

Société de vente aux enchères
SAS capital de 5 000 € - caution MMA 800.000 €
RCS Evry 879 215 861- Agrément 145- 2019
13, rue Gustave EIFFEL, 91070 BONDOUFLE

L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

(4) Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et PARISUD ENCHERES STOCKS ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

PARISUD ENCHERES STOCKS, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

(5) Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par PARISUD ENCHERES STOCKS : par écrit auprès de contact@parisud.com
- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 14 rue des Pyramides, 75001 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation. L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

(6) Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer PARISUD ENCHERES STOCKS de tout changement concernant ses coordonnées de contact.